

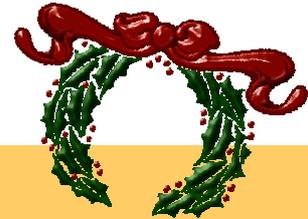


LE LYOTAIN

Janvier

Année 2008 - Numéro 1

Les vœux du maire



Je présente aux Lyotains, Lyotaines, Evêchats, Evêchates, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2008 apporte à chacun et chacune Santé, Sérénité, Prospérité, Douceur de vivre dans son environnement.

2008 étant une année d'échéances électorales, il n'y aura pas d'éditorial du Maire, tenu au devoir de réserve conformément à la réglementation régissant les périodes électorales.



Dans ce numéro :

Vœux du Maire	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	3
Nouvelles modalités de la salle des fêtes	5
Bibliothèque	5
Pêle-mêle de photos	7
Plaque de numéro de rue	8
Numéros utiles	8
État civil	8
Boîte à idées et suggestions	8



Informations mairie

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri sélectif ont lieu comme d'habitude, les mercredis. Merci de les sortir la veille au soir.

Encombrants

Les ramassages des encombrants auront lieu :

- Saint-Lyé : lundi 3 mars et mercredi 29 octobre 2008.
- Grange l'Évêque : vendredis 18 avril et 14 novembre 2008.

Merci de sortir vos objets la veille au soir.

Une nouvelle assistante sociale

Madame Vasseur, nouvelle assistante sociale du secteur, tiendra ses permanences au point social, les mardi après-midi sur

rendez-vous, de 14h à 17h.

Tel : 03 25 46 70 04.

Loto de l'APE

L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Lyé organise son loto, le dimanche 3 février, sous le préau de l'école primaire.

Permanence de notre

Conseillère Générale

Madame Danièle BOEGLIN vous informe qu'elle sera à l'écoute des Lyotains le samedi 2 février 2008 de 10h à 12h, à l'hôtel de ville.

Vendredi 11 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, notre commune a reçu des mains de Monsieur GILOTTE, Président de Association Départementale des anciens maires et adjoints de l'Aube, la Marianne du Civisme.

Cette distinction vient honorer les habitants de Saint-Lyé qui sont venus voter en grand nombre lors des dernières élections. Félicitation à tous les Lyotains.



La commune loue :



☞ Appartement type 5, 3
chambres (au dessus du CLSH) :

Loyer : 460€ / mois,

Chauffage gaz compris

Libre au 1er mars (sous réserve)

☞ Local situé place de l'Église
(ancienne bibliothèque)

Loyer : 300€ / mois

Charges comprises

Libre de suite

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie



L'Écho du conseil

**Séance du 20 novembre
2007**

Le conseil municipal :

- accepte la transformation du SIVAS en communauté de communes, ainsi que ses statuts. Elle prendra le nom de « Seine Melda Coteaux ».
- accepte la proposition du président du Syndicat Intercommunal de Grange l'Évêque de revoir les statuts du syndicat qui ne concerneront que le fonctionnement. En effet, chacune des deux communes gardera la responsabilité des investissements relatifs aux biens dont elle est propriétaire. Le conseil demande toutefois que le fonctionnement soit partagé à part égale entre les deux communes. Il autorise donc les membres de la commission créée à cet effet et représentant la commune de Saint Lyé à négocier dans ce sens.
- accepte de verser au syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Saint Lyé – Payns une subvention de 5 413.87€ au titre de sa participation aux travaux d'extension du réseau d'eau dans la zone du Pilaout (2^{ème} tranche). Elle sera amortie

dès cette année en une seule fois.

- accepte de fixer les nouvelles règles de location de la salle des fêtes (voir nouvelles modalités page 5).
- accepte l'acquisition d'un trafic renault d'occasion 9 places, qui sera mis à disposition du club ados / juniors mais aussi de l'ACMSH, accueil collectif de mineurs sans hébergement, afin de favoriser les échanges entre jeunes du secteur et de réduire les coûts de transport de ces services.
- accepte le programme 2007 de renforcement d'éclairage public, dont la charge communale est fixée à 29 302€.
- accepte d'inscrire une somme de 4 766.67€ en régie de travaux, correspondant au transfert de la bibliothèque à la maison pour tous.
- vote la DM2 au budget 2007 qui se résume en des virements de crédits de comptes à comptes.
- décide de réactiver la vacance d'emploi du poste d'animateur (agent de catégorie B de la fonction publique ter-

ritoriale) créé en 2006, qui aura pour mission la gestion administrative de tout le secteur.

- décide de signer un avenant à la convention passée avec Bouygues Télécom pour régir le fonctionnement de l'antenne installée à la Perrière, sachant que les modifications apportées sont d'ordre administratif.
- renouvelle la convention prestation de service à passer avec la Caf pour aider la commune à supporter les charges de l'ACMSH.
- accepte les conventions à passer avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour mettre en application la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité du travail des agents placés sous l'autorité du maire.
- accepte à la demande de l'ONF, de réactualiser le dossier de reboisement après tempête de la forêt de Grange l'Évêque dont le montant est ramené à 4 200€ ht. Il sollicite une subvention de l'État pour l'aider à financer ces travaux



L'Écho du conseil (suite)

- renouvelle le bail à passer avec Mme Meyer, dentiste, pour une nouvelle période de 6 ans.

- décide les noms de rue suivants : lotissement CAI de Grange l'Évêque : rue André Chenevotot et lotissement au 16 rue Jeanne d'Arc : impasse Jeanne d'Arc.

- accepte d'accorder au foyer du collègue Camus une participation pour aider les élèves lyotains à financer un séjour au ski en 2008, à raison d'une somme de 35€ par élève.

- accepte de demander une servitude de passage sur les parcelles cadastrées AR 13 et 184 pour permettre l'aménagement du réseau d'assainissement des eaux pluviales, rue des Maisons Brûlées.

**Séance du 14 décembre
2007**

Le conseil municipal :

- élit ses représentants à la nouvelle communauté de commune, titulaires : Marcel Spilmann et François Noblot, suppléants : Michel Dupas et

Nicolas Mennetrier.

- accepte l'avenant à passer avec la CAF relatif au contrat temps libre qui se transforme en contrat enfance jeunesse, et qui aide à financer l'ACMSH (plus de 6 ans) et le club ados. Celui-ci prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 pour se terminer au 31 décembre 2009.

- prend acte que les comptes arrêtés au 14/12 ne nécessitent pas de vote de décision modificative. Il accepte sur proposition de la commission de finances de rembourser par anticipation le prêt relais TVA de 144 000€ contracté dans le cadre des travaux du CD 15.

- accepte à compter du 1^{er} janvier, la procédure qui consiste à transmettre au contrôle de légalité de la préfecture les actes du conseil municipal et du maire (délibérations, arrêtés, contrats) et ce par voie internet. Cette télétransmission se fera via le site extranet du conseil général de l'Aube.

- retient la proposition du CAT le Tertre pour la fourni-

ture des repas au restaurant scolaire, sachant que le contrat passé le sera pour un an et fixe les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2008 : 1 enfant : 3.75€, 2 enfants : 3.70€, 3 enfants et plus : 3.50€, extérieur : 5.50€.

- accepte à l'unanimité le projet d'extension du réseau public d'électricité rue du Calvaire pour une charge communale fixée à 630.29€.

- vote une subvention de 105€ (35€ x 3 élèves) à l'association sportive du collège Brossolette pour l'aider à financer un voyage culturel à Venise, qui aura lieu en mai 2008.

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet :

www.saint-lye.fr

Le bulletin ne retranscrit que les décisions du conseil.



Nouvelles modalités de la location de la salle des fêtes

Le conseil municipal a fixé les nouvelles règles de location de la salle des fêtes :

- **associations** : 1 week-end et un après-midi gratuits une fois par an – ensuite, 230€ pour le week-end et 50€ pour l'après-midi – prêt gratuit de vaisselle.

- **tarif de location au couvert** : 1€ pour 3 verres, 2 assiettes plates, 1 petite assiette, tasse à café, fourchette, couteau et petite cuillère – plats, cruches, corbeilles à pain etc...sont prêtés

gratuitement – si des couverts sont loués, aucune location de cuisine ne sera réclamée.

- **tarif de casse ou perte** appliqué pour n'importe quel article : 1.5 €

- **caution (450€)**, sachant qu'elle n'est encaissée qu'en cas de dégât occasionné ou annulation excessive

- **forfait ménage** : 100€ pour la cuisine et 200€ pour la salle

Tarifs de la salle :

Lyotain :

Salle : 230€

Cuisine* : 75€

Couvert : 1€

Extérieur :

Salle : 460€

Cuisine* : 75€

Couvert : 1€

* Si location de couverts, pas de forfait cuisine à payer



Bibliothèque

INVITATION RACONTE-TAPIS

La Bibliothèque de Saint-Lyé invite les enfants de 3 à 7 ans à un raconte-tapis. (*inscrits ou non inscrits à la bibliothèque*)

Une séance : le **MERCREDI 30 JANVIER 2008 à 10 h 30.**

Une séance : le **MERCREDI 13 FEVRIER 2008 à 10 h 30**

Une séance : le **MERCREDI 13 FEVRIER 2008 à 14 h 30**

Merci de s'inscrire à la bibliothèque en retournant le coupon ci-dessous, ou par téléphone **au 03.25.81.32.47** ou par mail : **bibliotheque.stLye@wanadoo.fr**



Coupon réponse Inscription raconte-tapis (bibliothèque)

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

Séance du : Mercredi 30 janvier 10 h 30*

Mercredi 13 février 10 h 30 *

Mercredi 13 février 14 h 30 *

* cocher la case correspondante



Bibliothèque (suite)

Le samedi 22 décembre, Jean-Philippe Hass, maire adjoint aux affaires culturelles, M. Spilmann, maire, entourés de quelques élus, accueillait Mme Boeglin, conseillère générale, Mme Riche, directrice de la BDP et Mme L'Heréteyre, responsable du secteur à la BDP, afin d'inaugurer les nouveaux locaux de la bibliothèque communale, transférée au secrétariat de l'ancienne mairie devenue Maison pour tous.

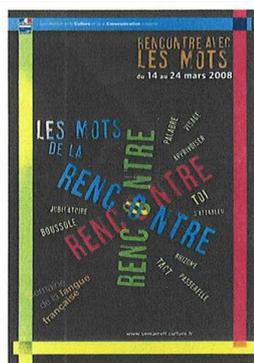
Cette bibliothèque, grâce au dynamisme de Martine Chevalier et de son équipe de bénévoles, a trouvé un nouvel élan et attire de nouveaux lecteurs.

Les locaux sont clairs, accueillants, le système d'échange de livres a été informatisé, le code-barre a remplacé les fameuses petites cartes qu'il ne fallait pas perdre!

Martine Chevalier, qui vient d'intégrer la fonction publique territoriale, responsable de la bibliothèque, a des projets d'animation plein ses cartons (expositions, travail avec le club ados...).

Bien sûr, le portage des livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite, continue.

Ce déménagement dans ces nouveaux locaux est une étape, dans l'attente d'avoir enfin une bibliothèque digne d'une commune de l'importance de Saint-Lyé.



Semaine de la langue française

apprivoiser, toi,
boussole, visage,
jubilatoire, tact,
rhizome, palabre,
passerelle, s'attabler

Jeu 2008 des 10 mots

Jouer avec les 10 mots en vous les appropriant, sous la forme littéraire de votre choix (récit, poésie, exercice de style, cadavres exquis...)

Les meilleurs textes, utilisant un, plusieurs ou l'ensemble des dix mots sur le thème de la rencontre, seront diffusés sur le site internet de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, pendant *La semaine de la langue française*, des lots seront attribués aux lauréats.

Pour participer : envoyer votre contribution* à la DRAC, avant le 6 février 2008, en précisant nom, prénom, adresse et âge :

- Par courriel : (Préciser l'objet : *Jeu des 10 mots*)
drac.champagne-ardenne@culture.gouv.fr

*Toute contribution adressée est réputée libre de droits. Trois textes maximum par personne.

Renseignements complémentaires sur le site :
www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne



 Pêle-mêle de photos



Marché de Noël 2007 du dimanche 9 décembre



Goûter de Noël des enfants le 12 décembre

Distribution du colis des anciens



Noël des grenouilles le 18 décembre

Le père Noël dans les rues de la commune le 24 décembre



Concours des maisons illuminées : /1^{er} prix : Mme Gervasoni, 2^{ème} prix : Mr et Mme Hrvoj, 3^{ème} Prix : Mme Valentin. Félicitations à tous les participants

Plaque de numéro de rue

Numéro de rue
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____ _____
Je désire le numéro : _____ _____

Les habitants de la commune qui ne possèdent pas de plaque de numéro de rue sont priés de remplir le coupon-réponse et le retourner au secrétariat de mairie avant le 29 février 2008.

Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	03 25 76 24 62
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs	03 25 76 61 92
Club'ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
La poste	03 25 76 56 63
<i>Services d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

État civil*

Naissances 2007

John Orth le 27 octobre

Sasha Robin le 15 novembre

Wassil El Allali le 25 novembre

Enguerran Colombier le 4 décembre

Pauline Lutel - - Rydzinski le 4 décembre

Maé Lorgeoux le 15 décembre

Gabriel Lovati le 16 décembre

Côme Bodier le 22 décembre

Décès

David Coquet le 30 octobre 2007

Robert Labille le 1^{er} janvier 2008

Jean-Christophe Culot le 6 janvier 2008

Mathis Thomas le 7 janvier 2008



*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
